

Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail – F3SCT

PLACÉE AUPRES DU CENTRE DE GESTION

COMPTES RENDUS DE RÉUNION

Date de la réunion	Mardi 15 septembre 2026
Heure début	15h50
Heure fin	16h30
Lieu	Salle de réunion du CDG04 à VOLX

Assistent à cette réunion :

En qualité de représentants du collège « employeurs »

- Mme Anne-Marie CHABAUD (Adjointe au Maire d'ONGLES, Présidente de la F3SCT)
- M. Bernard LIPERINI (Maire de CASTELLANE)
- Mme Caroline BLANCHARD (Conseillère municipale de MOUSTIERS-SAINT-MARIE)
- M. Denis BAILLE (Maire de THOARD)
- M. René AVINENS (Maire d'AUBIGNOSC)
- Mme Virginie SOSSI (Conseillère municipale de VILLEMUS)

Représentants du collège « employeurs » absents et excusés :

- Mme Sonia FONTAINE (Maire de MALIJAI)
- Mme Charlotte PLAZANET (Maire de CLAMENSANE)
- M. Jacques DEPIEDS (Maire de MANE, Président du Centre de Gestion)
- Mme Lila DESJARDINS (Maire de PEYRUIS)
- Mme Marie-France DULAU (Adjointe au Maire de SELONNET)
- Mme Patricia GENIN (Conseillère municipale de SELONNET)
- M. Pierre FISCHER (Maire de MONTFURON)
- M. Pierre POURCIN (Maire de VILLEMUS)

En qualité de représentants du collège « employés »

- Mme Carole BARATTA (représentante CFDT – titulaire – Commune de RIEZ)
- Mme Marinette FERRANDO (représentante CGT – titulaire – Commune de LA PALUD-SUR-VERDON)
- Mme Laura VINAI (représentante CGT – titulaire – Syndicat Mixte ASSE BLEONE)
- Mme Laure DUSCHENE-BRAJON (représentante CGT – suppléante – CCAS de VOLX)
- Mme Myriam BERTORELLO (représentante FO – suppléante – Commune des MEES)

Représentants du collège « employés » absents et excusés :

- M. Vincent ALLEGRE (représentant CFDT – titulaire – Commune de PEIPIN)
- M. Hocine BELAID (représentant CFDT – suppléant – Commune de RIEZ)
- M. Alexandre GONCALVES (représentante CFDT – suppléant – SYDEVOM 04)
- M. Cyrille SENES (représentant CGT – titulaire – SYDEVOM 04)
- Mme Florence LEFEBVRE (représentante CGT – suppléante – Commune de PEIPIN)
- Mme Delphine GAUDEL (représentante CGT – suppléante – Commune de SAINT-PONS)
- Mme Elodie CHAILLAN (représentante FO – titulaire – CC Haute-Provence – Pays de Banon)
- M. Jean-Baptiste TILLI (représentant FO – titulaire – Commune de REILLANNE)
- M. Laurent ROQUETA (représentante FO – suppléant – Commune de SAINT-MICHEL L'OBSERVATOIRE)

Également présents à la réunion :

- M. Stéphane MODICA (Conseiller de Prévention – CDG04)
- M. Jérôme ALBUCHER (Responsable de la mission Hygiène et Sécurité au travail/ACFI – CDG04)

Préambule

La Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) placée auprès du Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence (CDG04) s'est réunie le mardi 15 septembre 2026 dans la salle de réunion du CDG04 à VOLX.

Mme Anne-Marie CHABAUD prend la parole et rappelle que suite à l'installation du nouveau Conseil d'Administration du CDG04 intervenue le 10 juillet 2026, et par arrêté du Président élu, M. Jacques DEPIEDS, les représentants ci-après, sont désignés pour siéger à la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-de-Haute-Provence en qualité de représentants des collectivités et établissements publics :

Titulaires

- Mme Anne-Marie CHABAUD (Adjointe au Maire d'ONGLES)
- M. Bernard LIPERINI (Maire de CASTELLANE)
- Mme Caroline BLANCHARD (Conseillère municipale de MOUSTIERS-SAINT-MARIE)
- M. Denis BAILLE (Maire de THOARD)
- M. René AVINENS (Maire d'AUBIGNOSC)
- Mme Sonia FONTAINE (Maire de MALIJAI)
- Mme Virginie SOSSI (Conseillère municipale de VILLEMUS)

Suppléants

- Mme Charlotte PLAZANET (Maire de CLAMENSANE)
- M. Jacques DEPIEDS (Maire de MANE, Président du Centre de Gestion)
- Mme Lila DESJARDINS (Maire de PEYRUIS)
- Mme Marie-France DULAU (Adjointe au Maire de SELONNET)
- Mme Patricia GENIN (Conseillère municipale de SELONNET)
- M. Pierre FISCHER (Maire de MONTFURON)
- M. Pierre POURCIN (Maire de VILLEMUS)

Également par arrêté du Président élu, il est attribué à Mme Anne-Marie CHABAUD, sous la surveillance et la responsabilité de M. Jacques DEPIEDS, la délégation de fonction de Présidente de la F3SCT.

Aussi, Mme Anne-Marie CHABAUD (Présidente de la F3SCT) procède à l'appel.

Le quorum est atteint.

La réunion est ouverte à 15h50.

Mme CHABAUD demande à M. ALBUCHER de rappeler les compétences et les missions de la F3SCT pour les nouveaux membres du collège « employeurs ».

M. ALBUCHER explique succinctement que la F3SCT contribue à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des agents, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Elle exerce notamment une mission d'analyse des risques professionnels, participe à la prévention et formule des propositions visant à améliorer les conditions de travail. Elle est consultée sur les projets et mesures ayant un impact sur la santé, la sécurité ou les conditions de travail des agents et peut procéder à des visites de services et à des enquêtes en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles. M. ALBUCHER propose de joindre un tableau récapitulatif des compétences et missions de la F3SCT au compte rendu de la réunion, afin de préciser les différents domaines relevant de son champ d'intervention.

Mme CHABAUD valide cette proposition.

1- Approbation du compte rendu de la réunion de la F3SCT du 22 juin 2026

Mme CHABAUD soumet, pour avis des membres de l'instance, le compte rendu de la dernière séance.

Il est adopté à l'unanimité par les membres présents.

2- Document Unique

La Mairie de XXXXXXXX présente la mise à jour de son document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Mme CHABAUD donne la parole à M. MODICA. Il explique que cette collectivité est passée par un prestataire extérieur pour la création de son DUERP en 2015. Il s'agit de la troisième mise à jour de la version présentée.

M. MODICA relève que la collectivité n'a pas établi de programme annuel de prévention pour l'année à venir.

Les membres de l'instance proposent que certaines obligations réglementaires soient rappelées à la collectivité :

- Etablir un plan annuel d'actions de prévention en cohérence avec les risques identifiés dans le DUERP ;
- Définir les priorités, responsables et échéances pour les actions retenues ;
- Veiller à la mise à jour annuelle du DUERP ;
- Procéder à la désignation d'un Assistant de Prévention afin de renforcer et structurer la démarche de prévention.

Mme CHABAUD indique que ces commentaires seront inscrits sur le procès-verbal de l'avis de la F3SCT. Aussi, après cette présentation et ces échanges, Mme CHABAUD soumet, pour avis des membres de la F3SCT, la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels de la Mairie de XXXXXXXX.

Les membres de la F3SCT émettent un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

La Mairie de XXXXXX-XXX-XXXXXX présente son document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et le programme annuel de prévention (PAP) associé.

Mme CHABAUD donne la parole à M. MODICA.

Il précise que cette collectivité a été accompagné par la mission Hygiène et Sécurité au travail du CDG04 au moment de la création du DUERP en 2023.

Il s'agit de la troisième mise à jour. Elle est réalisée par la Secrétaire de Mairie de la collectivité en lien avec la mission Hygiène et Sécurité au Travail du CDG04.

Un programme annuel de prévention est établi pour l'année 2027. Pour chaque action, un responsable du suivi et/ou de la mise en œuvre est identifié, un délai de réalisation est suggéré et un budget est provisionné lorsque cela est possible.

Après cette présentation, Mme CHABAUD soumet, pour avis des membres de la F3SCT, La mise à jour document unique d'évaluation des risques professionnels de la Mairie de XXXXXX-XXX-XXXXXX et le programme annuel de prévention associé.

Les membres de la F3SCT émettent un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

3- Assistant(e)s de Prévention

Mme CHABAUD porte à l'information des membres de l'instance, les lettres de cadrage des deux Assistants de Prévention désignés pour le Syndicat d'Energie des Alpes-de-Haute-Provence (SDE 04) : M. XXXXXXX XXXXX et M. XXXX XXXXXXXXX.

Ils bénéficient tous les deux de 2 jours par mois pour l'exercice de leurs missions.

M. MODICA indique que le SDE 04 a engagé une démarche de prévention et que la mission Hygiène et Sécurité au Travail du CDG04 a été sollicitée pour accompagner les 2 Assistants de Prévention dans la réalisation de l'évaluation des risques professionnels et sa transcription dans le Document Unique.

4- Questions diverses

Pas de questions diverses.

Mme CHABAUD demande à M. ALBUCHER de rappeler aux membres de l'instance les événements à venir organisés par la mission Hygiène et Sécurité au travail.

M. ALBUCHER rappelle que le Service Santé au Travail du CDG04 organise une journée d'information sur la prévention du handicap invisible au travail. Cet événement se déroulera à PEYRUIS le 20 novembre 2026. Il est organisé en partenariat avec, entre autres, la MNT, le FIPHFP et Emergences PACA. Il a pour objectif de mieux faire connaître les réalités du handicap invisible, d'en favoriser la compréhension au sein des collectifs de travail et de présenter des leviers d'action et de compensation permettant de mieux accompagner les agents concernés.

La matinée sera consacrée à une conférence réunissant plusieurs experts du territoire, avec des interventions croisées permettant d'aborder le handicap sous différents angles. Des témoignages viendront également enrichir les échanges, notamment sur les regards portés sur les handicaps visibles et invisibles, les expériences vécues ainsi que les parcours d'accompagnement mis en œuvre au sein des collectivités.

L'après-midi, il est prévu une représentation théâtrale et un bord de scène autour du spectacle « H comme invisible ». Cette immersion sensible permettra d'aborder autrement les réalités du handicap invisible, avant un temps d'échange avec les artistes.

Il y aura également des ateliers et un showroom, proposant une approche concrète des situations pouvant être rencontrées au travail et les solutions mobilisables

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

La prochaine réunion de la F3SCT est programmée le mardi 10 novembre

Mme Anne-Marie CHABAUD <i>Présidente de la F3SCT</i>	Mme Marinette FERRANDO <i>Secrétaire de la F3SCT</i>
	